

## Conditions générales de vente

### // Désignation

La société FLYAWAY désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 3 rue Auguste Mayet, 92600 Asnières-sur-Seine.

### // Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société FLYAWAY pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### // Devis et attestation

Pour chaque formation, la société FLYAWAY s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

### // Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

### // Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société FLYAWAY ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## // Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [contact@fly-a-way.fr](mailto:contact@fly-a-way.fr). En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société FLYAWAY ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

## // Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## // Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## // Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société FLYAWAY sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

// Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent, en qualité de responsables de traitements distincts, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « le règlement européen sur la protection des données » ou « RGPD »). et la loi 78-17 dite loi informatique et libertés. Dans le cadre du présent article, le terme « Données » désigne les données à caractère personnel, traitées par FLYAWAY, telles que pour chaque Participant : nom, prénom, adresse mail et numéro de téléphone, fonction et, le cas échéant, photographie, programme de formation spécifique et spécialisation et adresse IP.

FLYAWAY s'engage à traiter les Données pour les seules finalités définies dans la Convention, à savoir la gestion, l'organisation et le suivi de la Formation. Les Données ne pourront être utilisées par FLYAWAY à des fins de prospection et de communication commerciales.

Chaque Partie prend en charge l'information des personnes concernées lors de la collecte directe des Données et sera en charge de la gestion de l'exercice des droits des personnes concernées.

// Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société FLYAWAY le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

**Tarifs**

A partir de 2 000€HT la journée de formation. Ces tarifs dépendent de

- La formation choisie ou créée
- Nombre de stagiaires
- Nombre de formateurs

Frais de déplacement, matériel, et repas sont en sus.